

# Forces spéciales : une autre façon de faire la guerre

Sud Ouest du 28 décembre 2015



Entraînement de commandos des forces spéciales de l'armée de terre à bord d'un hélicoptère Caracal. ©

- **« Sud Ouest ». Les forces spéciales sont toutes stationnées dans le Sud-Ouest. Combien comptent-elles d'hommes et de femmes ?**

Général Pierre Liot de Nortbecourt. Environ 2 500. Pendant quelques mois encore, nous sommes organisés en brigade des forces spéciales Terre (BFST), qui regroupe trois régiments, une compagnie de communication et de systèmes d'information et un état-major.

Publicité

- **Quels sont ces régiments ?**

Le 13e régiment de dragons parachutistes (RDP), spécialisé dans le renseignement. Le 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMa), dédié aux actions spéciales. Le 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales (RHFS).

- **Où sont-ils engagés ?**

Nous ne communiquons jamais sur nos opérations. Mais je peux malgré tout vous dire que nos opérateurs se trouvent principalement là où les forces françaises sont déployées. Nous sommes aussi présents pour des missions d'évaluation dans des pays en crise dont je ne donnerai pas les noms. Ces petites équipes peuvent être projetées pour des durées assez courtes avec mission de permettre d'anticiper sur des crises qui pourraient dégénérer. Les forces spéciales sont aujourd'hui présentes dans une quinzaine de pays, principalement sur ce que l'on appelle l'arc de crise, c'est-à-dire l'Afrique, le Proche et le Moyen-Orient.

- **Avec quels modes d'action ?**

Ce que l'on appelle les actions spéciales regroupe des missions directes et indirectes. Les missions indirectes sont des actions d'influence, de liaison et de contact avec des individus dans des zones troubles. On peut prendre un exemple. Dans un pays étranger, des forces paramilitaires se sont constituées. On ne sait pas de quel côté elles vont basculer. Elles ne sont ni clairement amies ni clairement ennemies, mais on considère qu'il est important de

maintenir le contact avec elles dans une ambiance très dégradée. C'est typiquement le travail qui peut être assuré par les forces spéciales. Elles sont bien adaptées pour ce genre d'opération. Quant aux missions dites directes, ce peut être une action de libération d'otages ou de lutte contre des réseaux dangereux liés au terrorisme ou au grand banditisme à l'extérieur du territoire national.

- **Les forces spéciales pourraient-elles intervenir en France ?**

Pour l'instant, elles n'ont pas cette vocation. Ce que l'on pourrait envisager, ce serait de prêter main-forte aux forces spéciales de la gendarmerie ou au Raid de la police. Nous avons les compétences, mais pas forcément le cadre juridique. Et nous ne sommes pas vraiment spécialisés dans des opérations de ce type, mais plutôt préparés pour intervenir dans un environnement de guerre très dégradé.

- **Travaillez-vous avec les forces spéciales des autres armées ?**

Nous intervenons très souvent en interarmées. L'armée de terre représente environ les trois quarts des forces spéciales françaises. Nous avons des démineurs, des tireurs d'élite, des pilotes, des mécaniciens hors pair, des gens spécialisés dans le guidage d'avion, le saut en parachute à très grande altitude, etc. Les marins et les aviateurs possèdent également d'autres compétences.

- **Un groupement d'appui a été créé récemment. Qu'apporte-t-il ?**

Le groupement d'appui aux opérations spéciales (Gaos) organise la mise à disposition de petites unités à très haute technicité dans des spécialités que nous ne possédons pas en propre. Comme le nucléaire, radiologique, biologique, chimique (NRBC), la guerre électronique, tout ce qui est dépiégeage très pointu, ou les chiens d'attaque et de déminage. Nous travaillons déjà avec les unités spécialisées, mais avec le Gaos nous franchissons une étape. Quand nous montons une opération, même dans l'urgence, ils peuvent désormais nous rejoindre à Pau. Il y a une mise au secret et une projection commune.

- **Pourquoi les forces spéciales occupent-elles de plus en plus de place dans les conflits ?**

Cette façon de faire la guerre par petites équipes avec de l'autonomie, de la souplesse, de la haute technologie et des systèmes d'hommes très homogènes répond aux exigences de notre époque. Les forces spéciales bénéficient d'un bon rapport coût-efficacité et imposent, par leurs modes d'action, un style à l'art de la guerre qui correspond bien à certains segments du contre-terrorisme et de la guerre moderne.

- **Que va changer la réforme ?**

Premièrement, nous avons obtenu davantage d'effectifs et de moyens, et elle va ensuite nous rendre plus efficaces en nous rattachant directement au chef d'état-major de l'armée de terre. Nous abandonnons le statut de brigade pour être constitués en commandement des forces spéciales Terre, avec effet au 1er juin. Nous allons aussi développer notre segment formation et entraînement sur nos bases, en particulier dans la région de Pau, où nous allons créer une école des forces spéciales.

- **Comment pourrait évoluer le rôle des forces spéciales ?**

Ce que l'on peut dire est tiré de l'observation de l'évolution lente des conflits. On ne déclare plus, ou on déclare peu, la guerre. Les conflits, de moins en moins étatiques, ont des causes de plus en plus diverses : elles sont politiques, bien sûr, mais aussi souvent ethniques, religieuses, avec l'implication possible des grandes mafias. Cela a été théorisé par certains comme une guerre hybride. Les forces spéciales doivent donc continuer à s'entraîner pour faire basculer sur des points décisifs une guerre dure un peu classique qu'on aurait pu connaître avec d'anciens pays du pacte de Varsovie. Mais elles doivent aussi être prêtes à intervenir dans des guerres pas vraiment déclarées, à lutter contre des réseaux d'individus qui sèment la terreur dans des États faillis et empêchent une vie normale. Et les forces spéciales françaises vont être de plus en plus sollicitées pour aider certains pays à se doter d'unités d'élite.